



Paris dévoile 24 propositions pour accélérer la création de logements

Anne Hidalgo a dévoilé ce jeudi 24 propositions des acteurs du logement pour lever les freins à la construction à Paris. La Maire en tirera un plan d'action pour l'année 2015.

24 propositions concrètes

Le 23 juin dernier, la Maire de Paris signait avec tous les acteurs du logement le pacte « Logement pour tous ». Il coordonne depuis leurs actions pour la création de 10.000 logements par an, accessibles à tous les Parisiens. Ces acteurs, réunis depuis dans des ateliers « Priorité logement », se sont engagés à développer des solutions pour la création de logements à Paris.

Ce travail collaboratif aboutit à 24 propositions concrètes, qui ont été présentées aujourd'hui, et dont la Maire de Paris tirera un plan d'action pour 2015.

« Je salue cette démarche et tous les acteurs qui l'ont accompagné. Lorsque nous nous sommes retrouvés il y a 6 mois, c'était pour créer un choc sur l'ensemble de la chaîne du logement en trouvant des solutions et en ne négligeant aucune piste. Pour agir, il faut travailler sur l'ensemble de cette chaîne avec le secteur public et avec le secteur privé, avec les grands acteurs comme avec les particuliers. Ces 24 propositions nous seront extrêmement utiles. Nous sommes mobilisés pour travailler ensemble pour apporter des réponses de logements pour les Parisiens », a annoncé Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Un protocole historique avec la RATP

Dans le cadre du « Pacte logement pour tous », Paris a également appelé les grands opérateurs publics à participer à cet élan pour le logement, en identifiant leur foncier disponible. Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Pierre Mongin, président directeur général de la RATP, ont signé un premier protocole d'accord qui identifie huit sites sur lesquels seront créés 2.000 nouveaux logements.